



## PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

CABINET DU PREFET  
BUREAU DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Créteil, le 05 septembre 2009  
19h00

# COMMUNIQUE DE PRESSE

---

## **Apparition de cas grippaux dans une classe du lycée d'Arsonval à Saint Maur**

Vendredi 4 septembre, au lycée d'Arsonval de Saint-Maur (Val de Marne), 06 élèves ont présenté un état fiévreux. Pour 2 d'entre eux, il s'agissait d'une angine, pour 2 autres leur médecin traitant confirmait état grippal.

Le samedi 05, 7 élèves ont informé le lycée qu'ils ne viendraient pas en cours car ils se sentaient malades. Pour 6 d'entre eux, un diagnostic de cas symptomatique grippal a été posé par leur médecin traitant.

Au total, on dénombre 8 cas d'élèves d'une même classe de 1<sup>ère</sup>, sur lesquels un diagnostic de syndrome grippal sans gravité a été posé.

Afin de réduire les risques de propagation du virus dans l'établissement et en accord avec le Recteur de l'académie de Créteil, le préfet du Val de Marne a demandé au proviseur de suspendre pour 7 jours, à partir de lundi 07 septembre, les activités au sein de l'établissement scolaire, des lycéens de cette classe de 1<sup>ère</sup> ES. Dès lundi matin, des mesures seront prises pour maintenir le lien entre les enseignants et les élèves (cartable en ligne).

Ces derniers sont invités à rester chez eux, à consulter leur médecin traitant en cas d'apparition de symptômes et à appliquer les conseils donnés pour limiter les risques de contagion. Le proviseur est chargé d'informer les élèves et leur famille.